

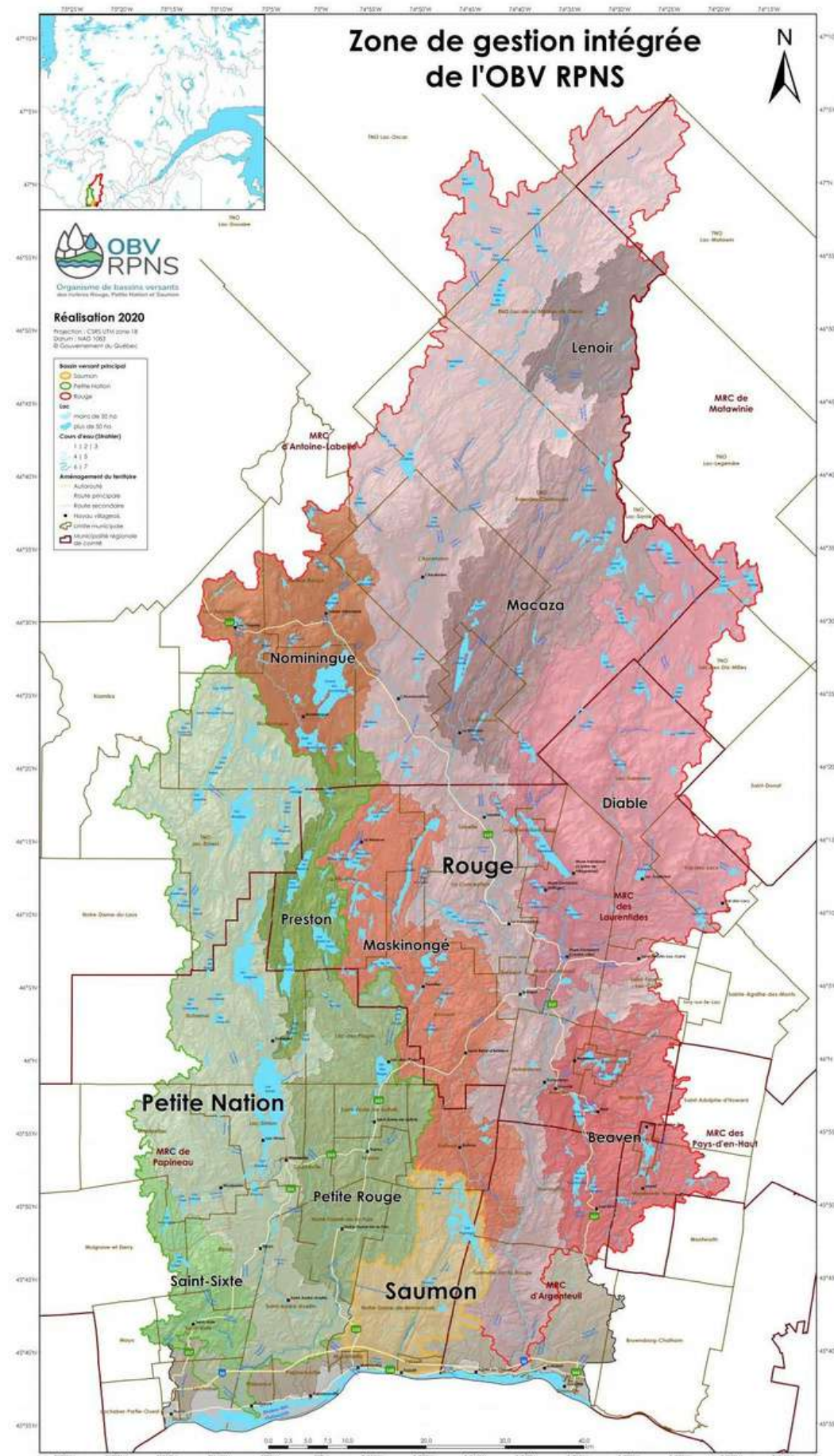


Organisme de bassins versants  
des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon

**Protéger nos lacs  
et rivières : les  
bonnes pratiques  
pour une bande  
riveraine en santé**

# Ordre de Présentation

1. Présentation de l'organisme
2. Définition de la bande riveraine
3. Ligne des hautes eaux
4. Fonctions écologiques
5. Les bonnes pratiques à adopter
6. Les végétaux les plus adaptés



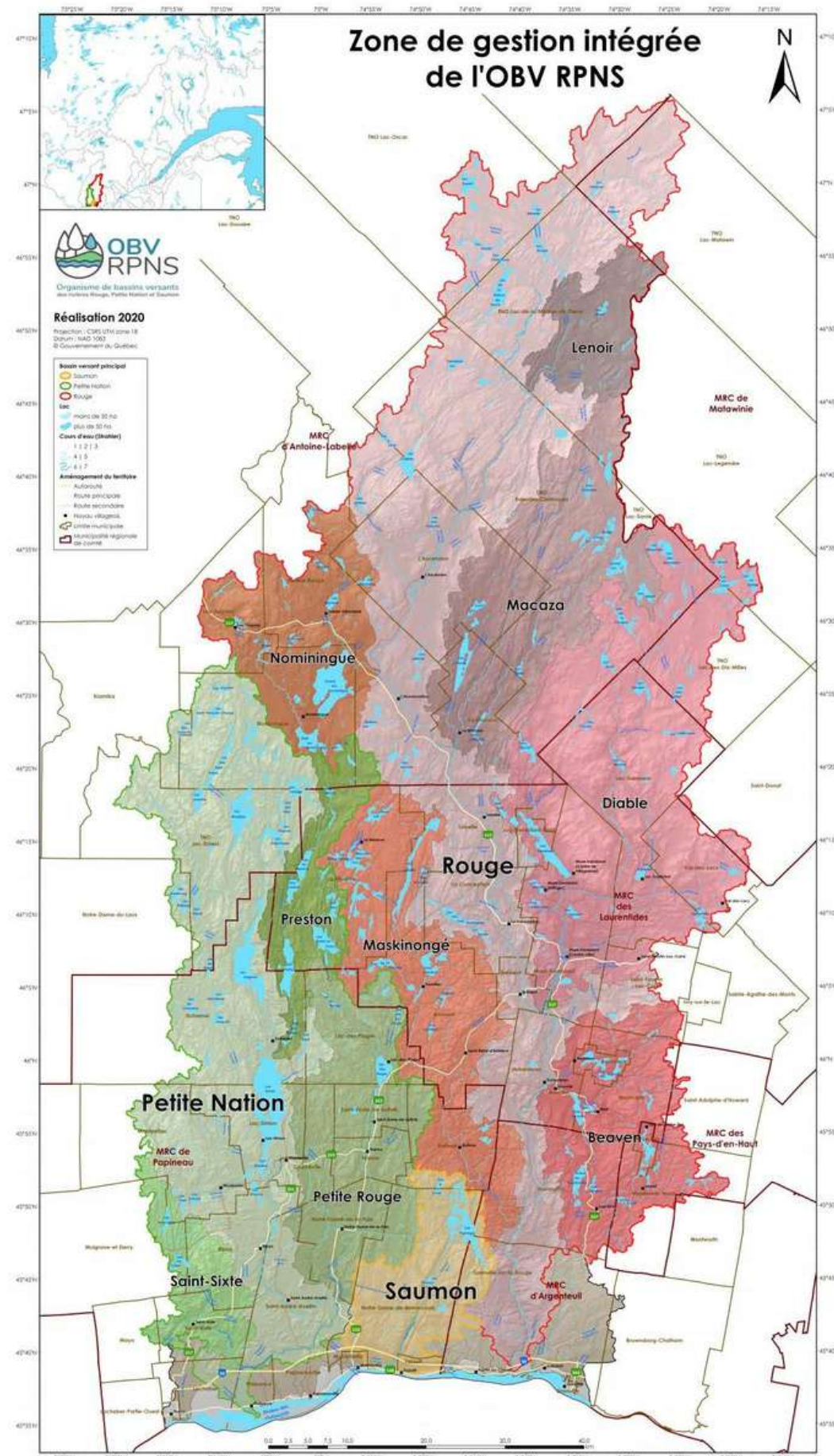
# La mission de l'organisme

Gestion intégrée de l'eau



- L'OBV RPNS est l'un des 40 organismes reconnus par le gouvernement du Québec
- Sa mission : gérer l'eau et les milieux de vie de façon intégrée
- Il couvre les bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon
- Il mobilise les acteurs du territoire dans un processus de concertation continue

<https://www.rpns.ca/>



# Le territoire :

8434 km<sup>2</sup>

13 250 km de cours d'eau

+3900 Lacs

63625 Habitants



Organisme de bassins versants  
des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon

<https://www.rpns.ca/>

# Les mandats de l'OBV RPNS

Agir ensemble pour l'eau



Organisme de bassins versants  
des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon

<https://www.rpns.ca/>

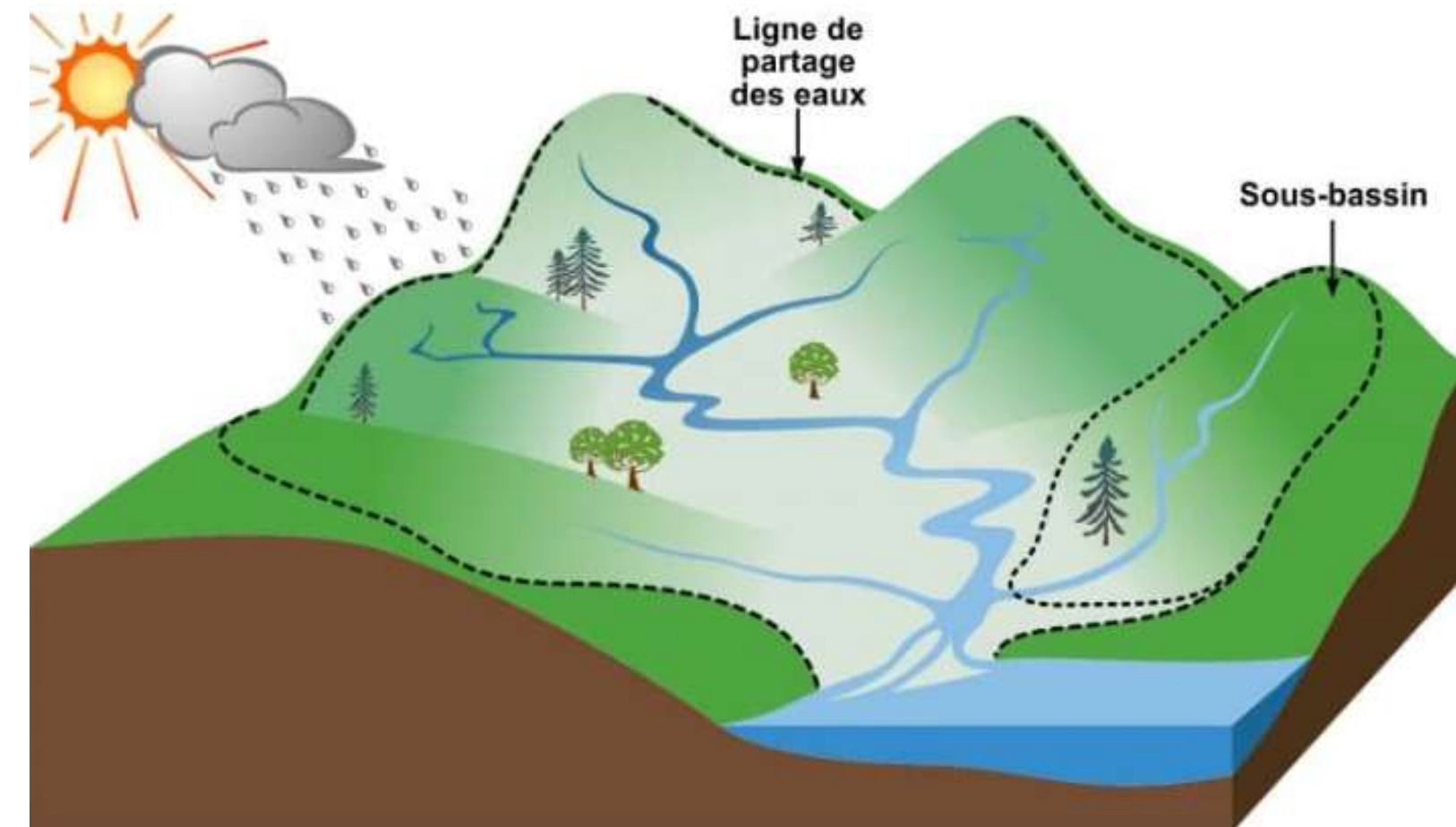
- **Plan directeur de l'eau** : Coordonner la gestion de l'eau avec les acteurs du territoire
- **Sensibilisation** : Promouvoir la protection de l'eau et des écosystèmes
- **Diffusion des connaissances** : Transmettre l'information sur les bassins versants
- **Valorisation** : Mettre en lumière les actions positives pour l'eau

# Bassin versant



*Un bassin versant désigne l'unité territoriale où toutes les eaux de surface s'écoulent naturellement vers un même point appelé « exutoire du bassin versant ». Ce territoire est délimité physiquement par la ligne suivant la crête des montagnes, des collines et des hauteurs du territoire, appelée « ligne de crêtes » ou « ligne de partage des eaux ».*

Définition du MELCCFP



© Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs

# Qu'est-ce qu'une bande riveraine ?

**La bande riveraine** : désigne une lisière végétale permanente composée d'un mélange de plantes herbacées, d'arbustes et d'arbres qui longe les cours d'eau, entoure un lac ou borde le fleuve.

C'est une zone de transition entre les écosystèmes aquatiques et terrestres qui assure à la fois des fonctions d'assainissement des eaux et des fonctions écologiques.



# Comment la mesurer ?

**Définition de la ligne des hautes eaux (MELCCFP):** Dans les secteurs qui ne sont pas soumis aux effets de la marée, la ligne des hautes eaux est le point où le plan d'eau touche la terre ferme lorsque celui-ci est à son niveau le plus élevé, sans causer de débordement ni d'inondation.

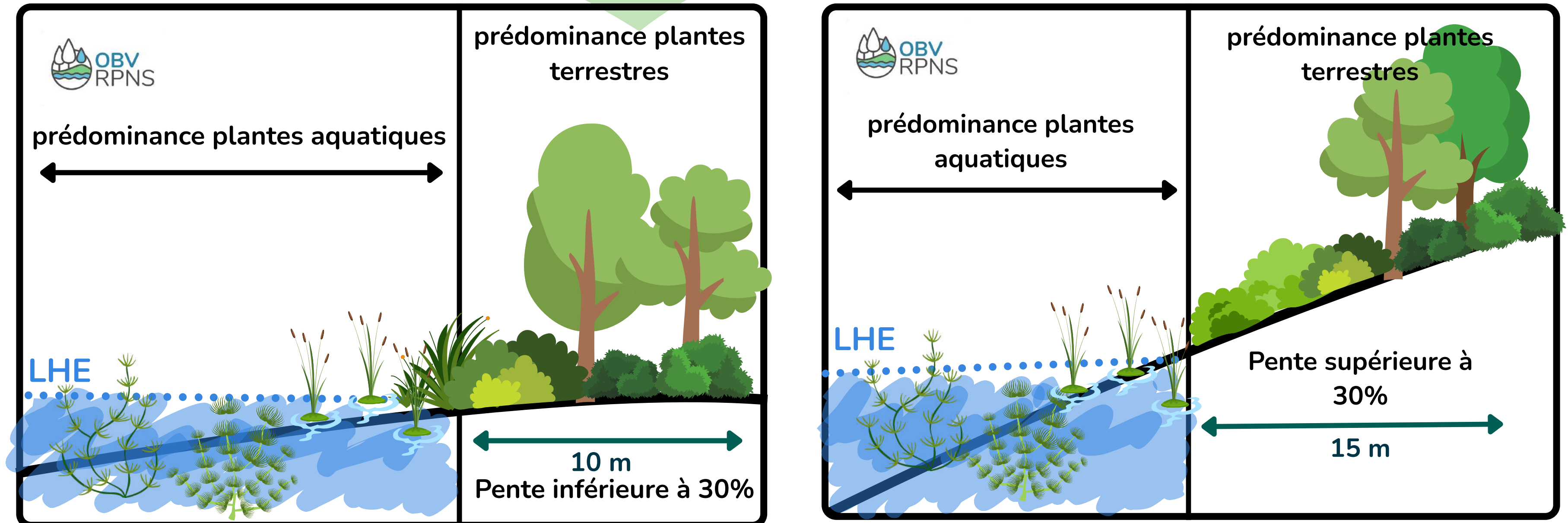
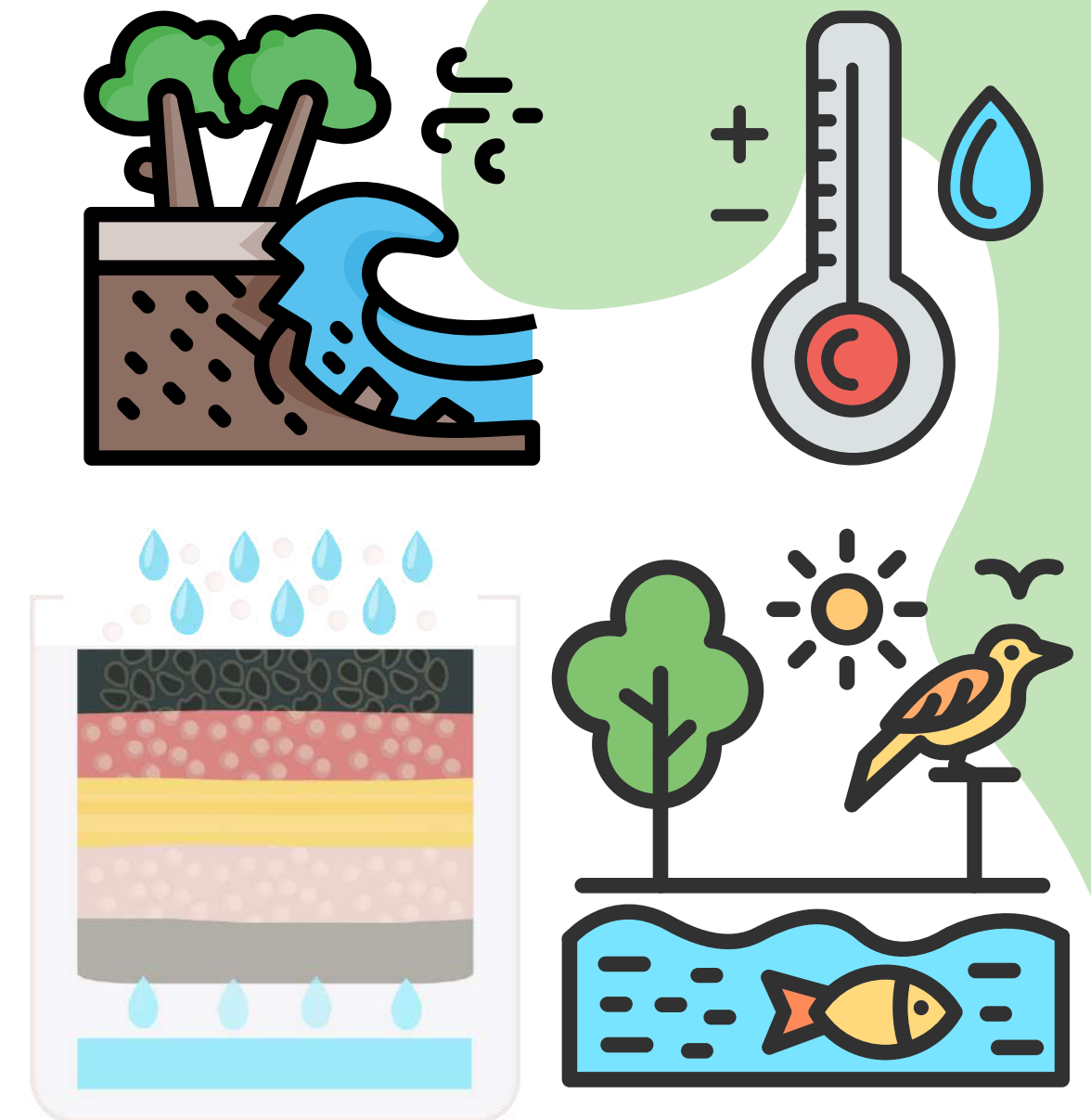


Figure traduite du Guide d'interprétation de la PPRLPI, MDDELCC, 2015

# Une bande riveraine : un rôle multifonctionnel

Les bandes riveraines remplissent plusieurs fonctions essentielles à la santé de l'écosystème aquatique :

- Elles limitent l'érosion des berges
- Retiennent les polluants transportés par les eaux de ruissellement
- Modèrent les hausses de température des plans d'eau
- Soutiennent la vie en fournissant des habitats variés





# Réduire l'érosion et stabiliser les berges

- Les végétaux enracinés sur les berges maintiennent le sol en place.
- Leur feuillage ralentit l'effet des précipitations et des vagues, réduisant l'érosion et la perte de sédiments dans les plans d'eau.



© FIHOQ - Guide d'aménagement des bandes riveraines, 2013





**BANDE RIVERAINE  
DE 4,5M**

**70%**

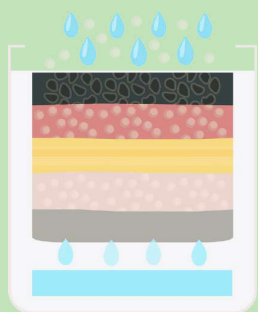
DES SÉDIMENTS RETENUS

**L'EFFICACITÉ DE RÉTENTION DIMINUE TOUTEFOIS  
AVEC LA PENTE**

**BANDE RIVERAINE  
DE 9,1M**

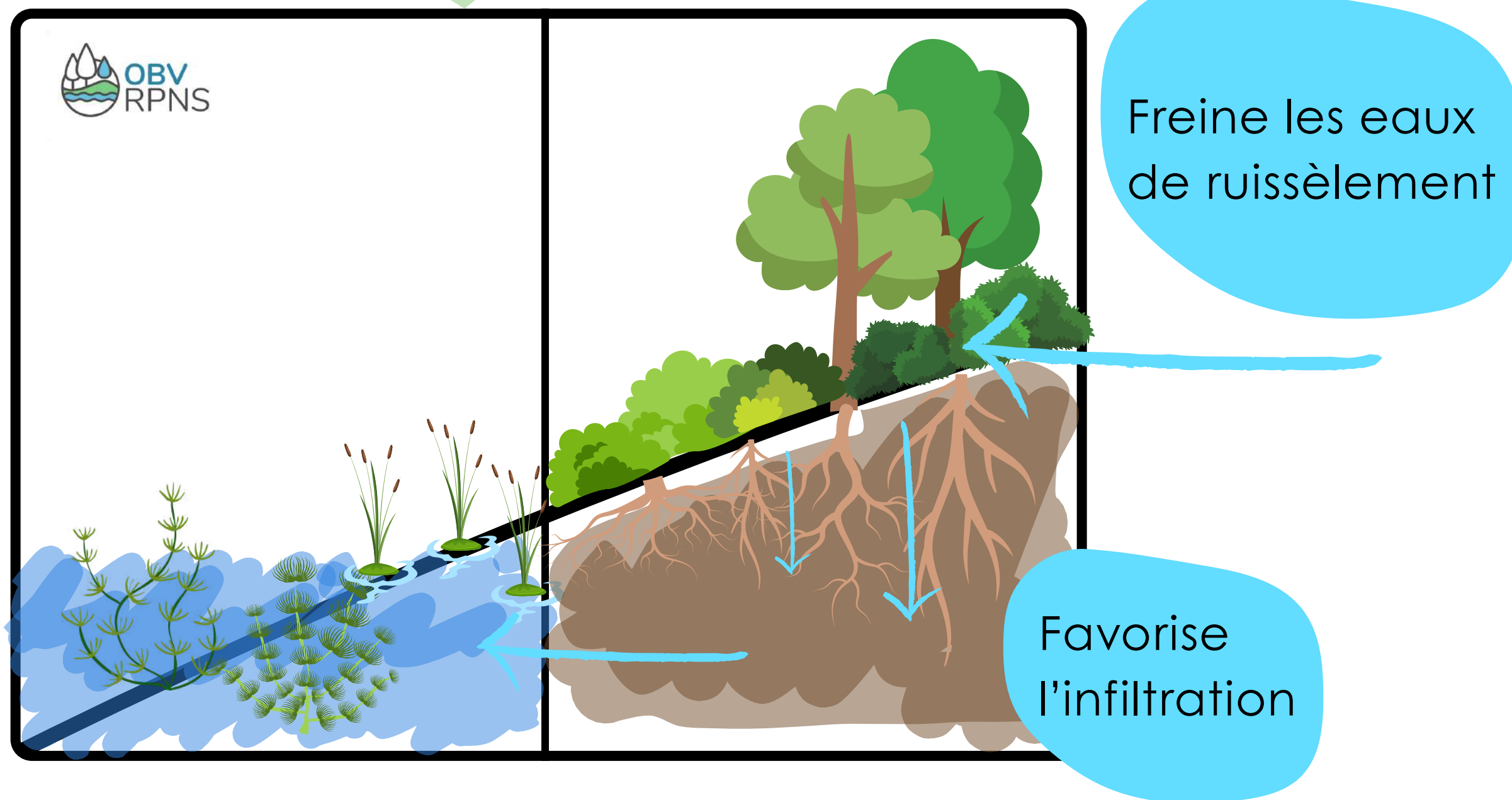
**84%**

DES SÉDIMENTS RETENUS



# Freiner la pollution diffuse

- En ralentissant les eaux de ruissellement, la végétation riveraine permet aux particules et nutriments (phosphore, azote) d'être retenus et absorbés avant d'atteindre le lac ou le cours d'eau.
- Résultat : moins de prolifération d'algues et meilleure qualité d'eau.





**BANDE RIVERAINE  
DE 4,5M**

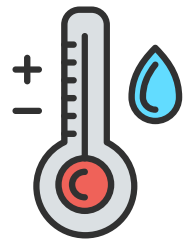
**61%**

DU PHOSPHORE TOTAL  
RETENU

**BANDE RIVERAINE  
DE 9,1M**

**79%**

DU PHOSPHORE TOTAL  
RETENU



# Protéger le climat des rives

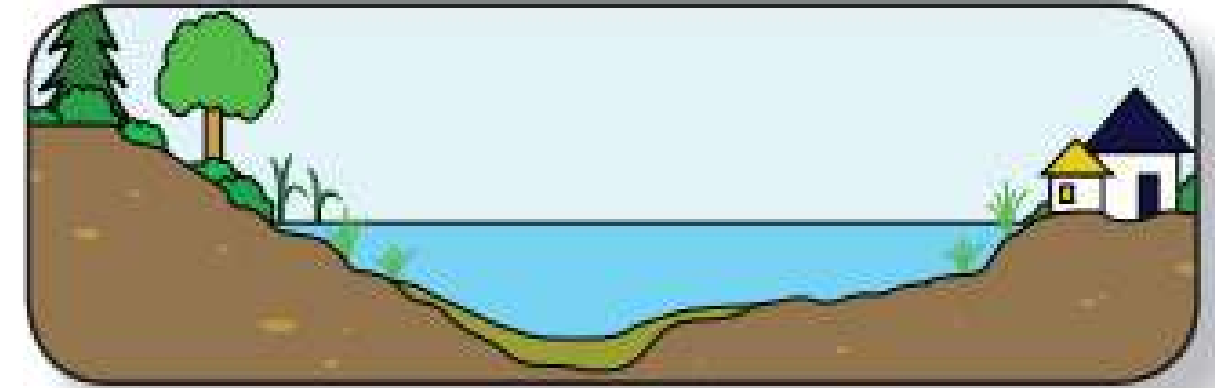
Le couvert végétal joue un rôle de climatiseur naturel :

- Il crée de l'ombre, abaissant la température de l'eau
- Il réduit l'évaporation
- Il maintient des niveaux d'oxygène favorables à la vie aquatique

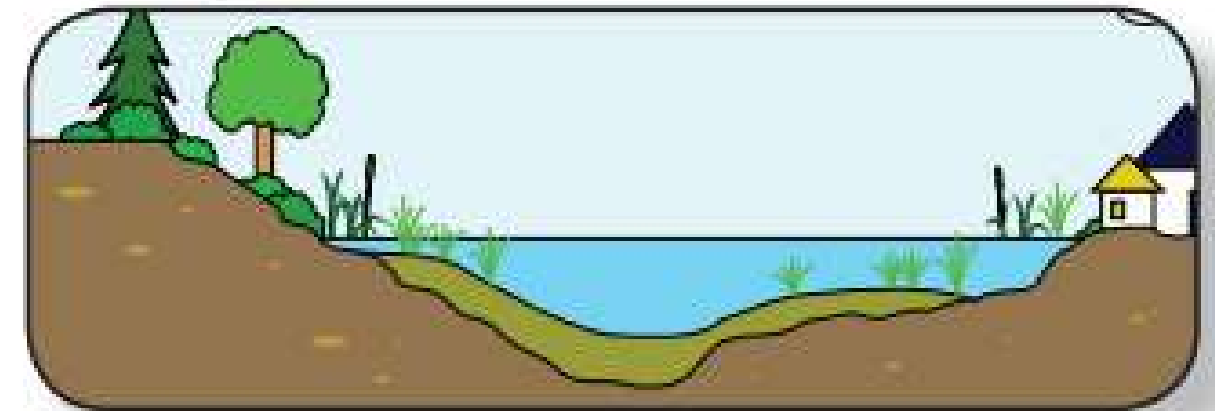


## Niveaux trophiques des lacs

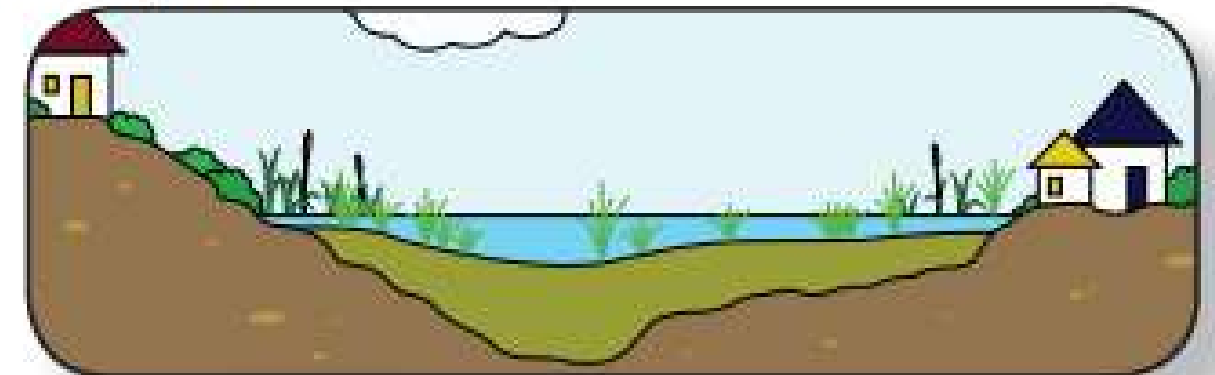
### Oligotrophe



### Mésotrophe



### Eutrophe





# Offrir un habitat riche et diversifié

La bande riveraine constitue une transition entre l'eau et la terre.

Elle abrite :

- Des insectes, amphibiens, oiseaux et petits mammifères
- Des poissons qui s'y reproduisent ou s'y abritent
- Des espèces végétales adaptées à des milieux humides





**50%**

DES ESPÈCES D'OISEAUX

**75%**

DES ESPÈCES  
D'AMPHIBIENS ET REPTILES

**SONT ASSOCIÉES AU MILIEU RIVERAIN AU QUÉBEC**



# Plus de la moitié

DES 375 PLANTES MENACÉES OU  
VULNÉRABLES OU SUSCEPTIBLES  
D'ÊTRE AINSI DÉSIGNÉES SONT  
ASSOCIÉES AUX MILIEUX  
HUMIDES OU RIVERAINS

# Quelle largeur pour quel effet ?

**La largeur minimale exigée par la loi n'est qu'un seuil de base.**

En pratique :

- Pour retenir les sédiments : 10 à 15 m
- Pour filtrer les nutriments : viser 20 à 30 m
- Pour abriter la faune et favoriser la connectivité : jusqu'à 30 m ou plus

**Plus la bande est large, plus elle joue efficacement ses rôles.**

| Auteur                    | Fonctions                                                                            | Largeur recommandée (m)† |
|---------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
|                           |                                                                                      | Minimum - Maximum        |
| Budd et autres (1987)     | Qualité de l'eau, contrôle de la température, habitat aquatique, corridors riverains | 7,5-15                   |
| Swift (1986)              | Qualité de l'eau (sédiment)                                                          | 9,5-19                   |
| Castelle et autres (1994) | Qualité de l'eau, contrôle de la température                                         | 15-30                    |
| Wong et McCuen (1981)     | Qualité de l'eau (sédiment)                                                          | 45                       |
| Palmstrom (1991)          | Qualité de l'eau (sédiment)                                                          | 7,5-90                   |
| Roman et Good (1985)      | Fonctions diverses                                                                   | 15-90                    |
| Nieswand et autres (1990) | Qualité de l'eau                                                                     | 14-90                    |
| Brown et autres (1990)    | Qualité de l'eau (sédiment)                                                          | 23-114                   |
| Mayer et autres (2005)    | Qualité de l'eau (azote)                                                             | 7-100                    |
| Wenger (1999)             | Qualité de l'eau (azote)                                                             | 15                       |
|                           | Qualité de l'eau (sédiments)                                                         | 30                       |
| Rudolph et Dickson (1990) | Amphibiens et reptiles                                                               | 30-100                   |
| Newbold et autres (1980)  | Macro-invertébrés benthiques                                                         | 30                       |

† Les largeurs de bande indiquées correspondent à un côté du cours d'eau, mesuré à partir de la berge.

‡ Donnée non disponible

# Des aménagements incompatibles

Certains aménagements réalisés en bordure de l'eau nuisent directement à l'écosystème



**Enrochements massifs**



**Murets ou structures artificielles**



**Activités de plaisance**



**Gazon jusqu'à l'eau**

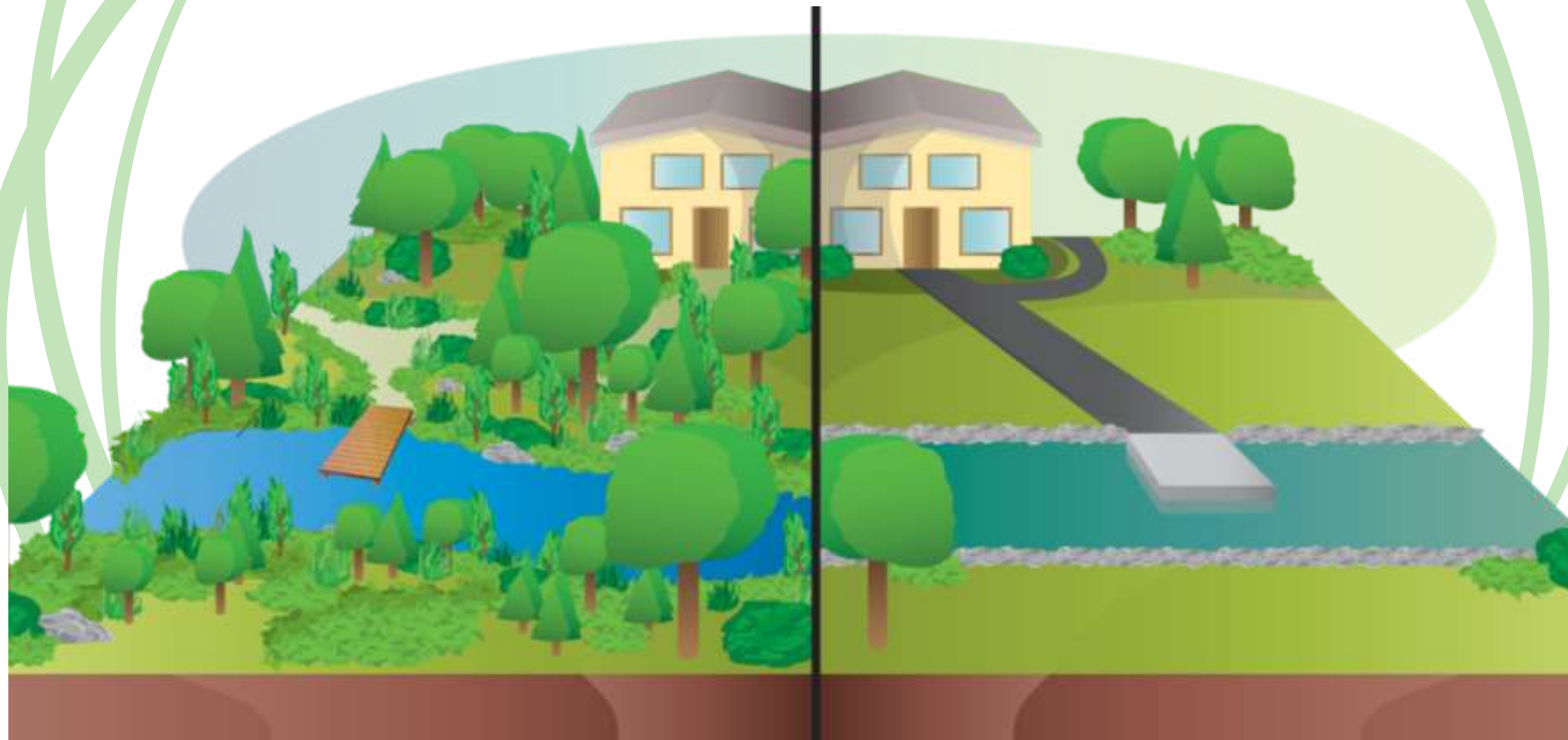
# Bonus : la bande riveraine, c'est aussi bon pour vous !

Voici quelques avantages inattendus d'une rive bien végétalisée :

- **Intimité naturelle** : plus besoin de haies de cèdres malades ni de rideaux à 13h !
- **Barrière anti-voisins curieux** : les fougères ne jugent pas votre paddleboard.
- **Moins de bruit** : les feuilles filtrent aussi les moteurs de ponton.
- **Plan anti-bernaches** : moins de gazon = moins de squatters à plumes.
- Zéro tondeuse = zéro corvée = plus de temps pour vous.



# Renaturaliser sa bande riveraine



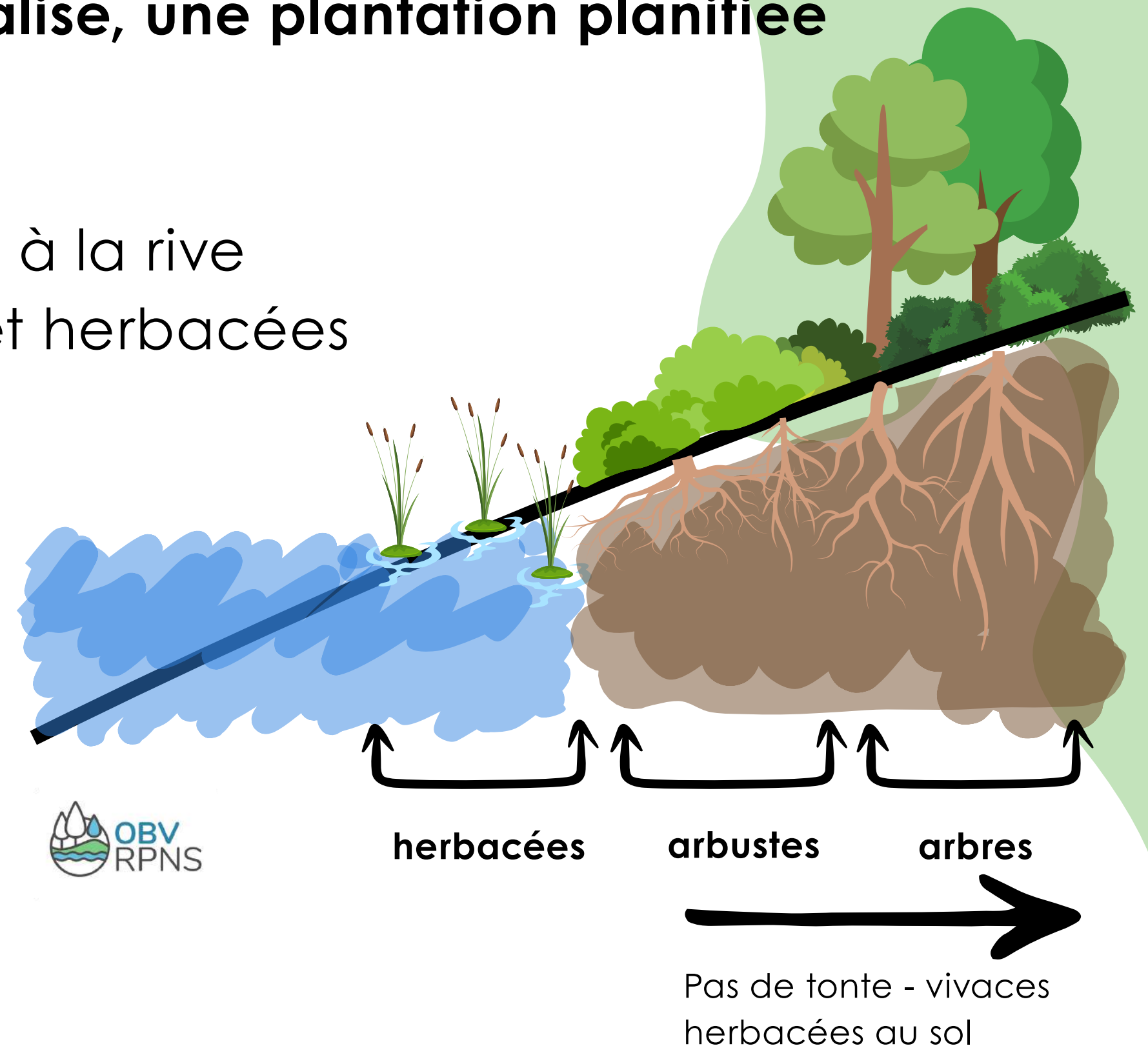
© Regroupement des Organismes de Bassin Versant du Québec ROBVQ

# Planter pour accélérer la restauration

**Lorsque le sol est compacté ou très artificialisé, une plantation planifiée permet de relancer le processus.**

Conseils pratiques :

- Utiliser des plantes indigènes, adaptées à la rive
- Favoriser la diversité : arbres, arbustes et herbacées
- Travailler selon la pente et l'humidité

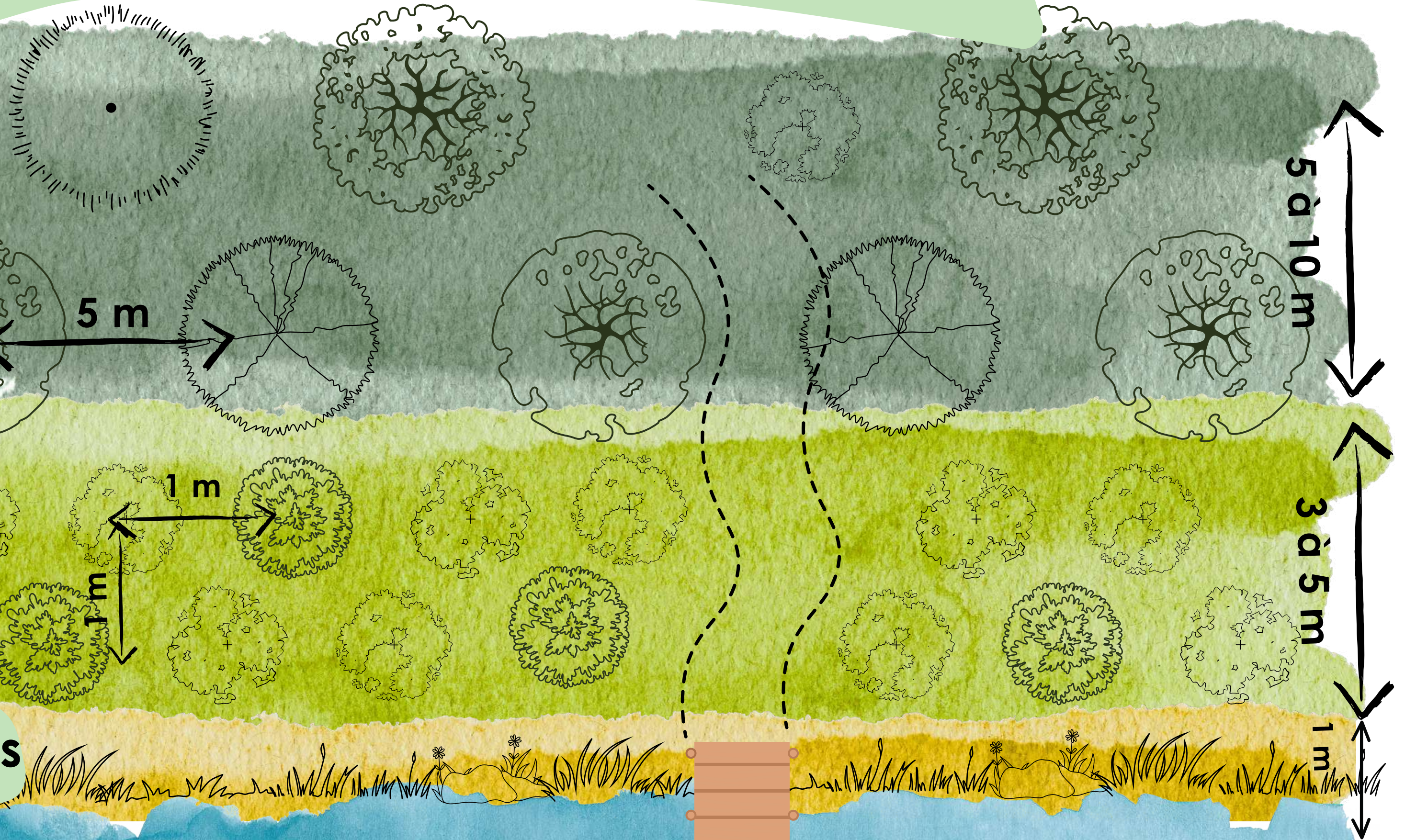


# Revégétalisation de la rive

# Arbres

# Arbustes

# Herbacées



# Bien choisir ses végétaux

Quelques espèces faciles à trouver et efficaces :

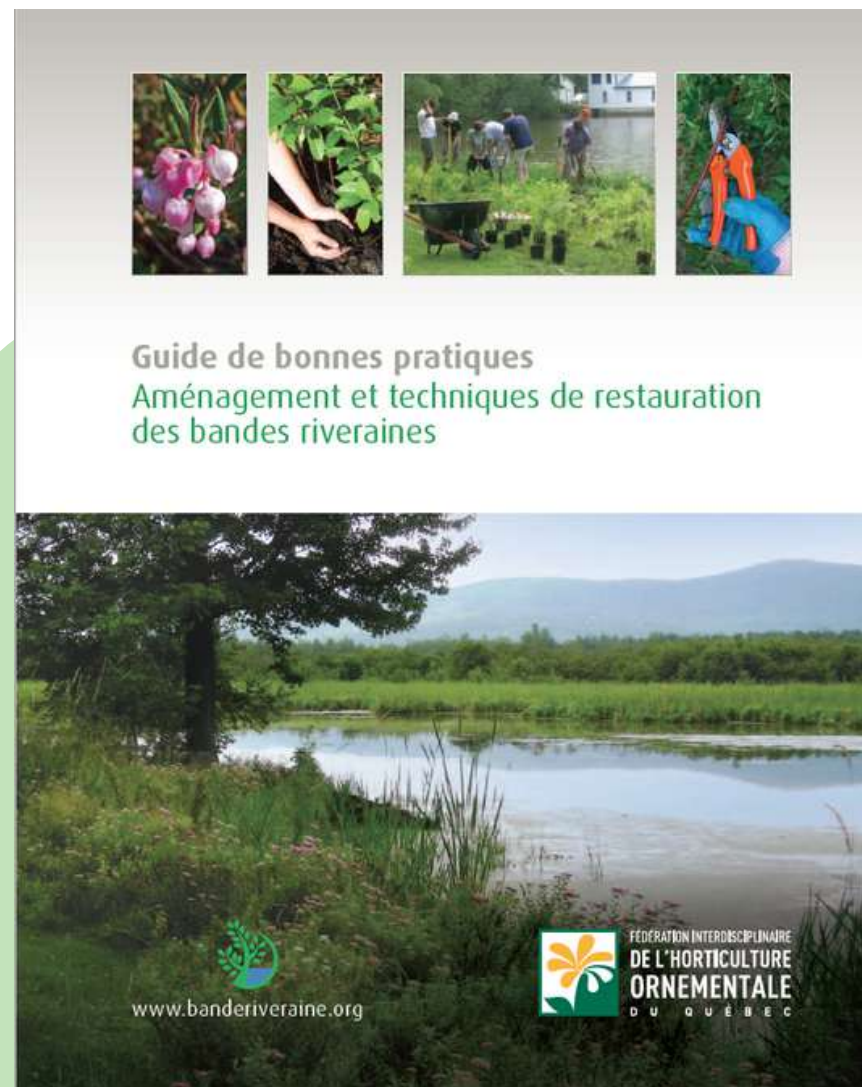
- Iris versicolore (herbacée)
- Myrique baumier, cornouiller, spirée (arbustes)
- Bouleau jaune, érable rouge, saule (arbres)

Ces plantes ont un système racinaire adapté, ne nécessitent pas d'engrais, et attirent la **faune utile**.

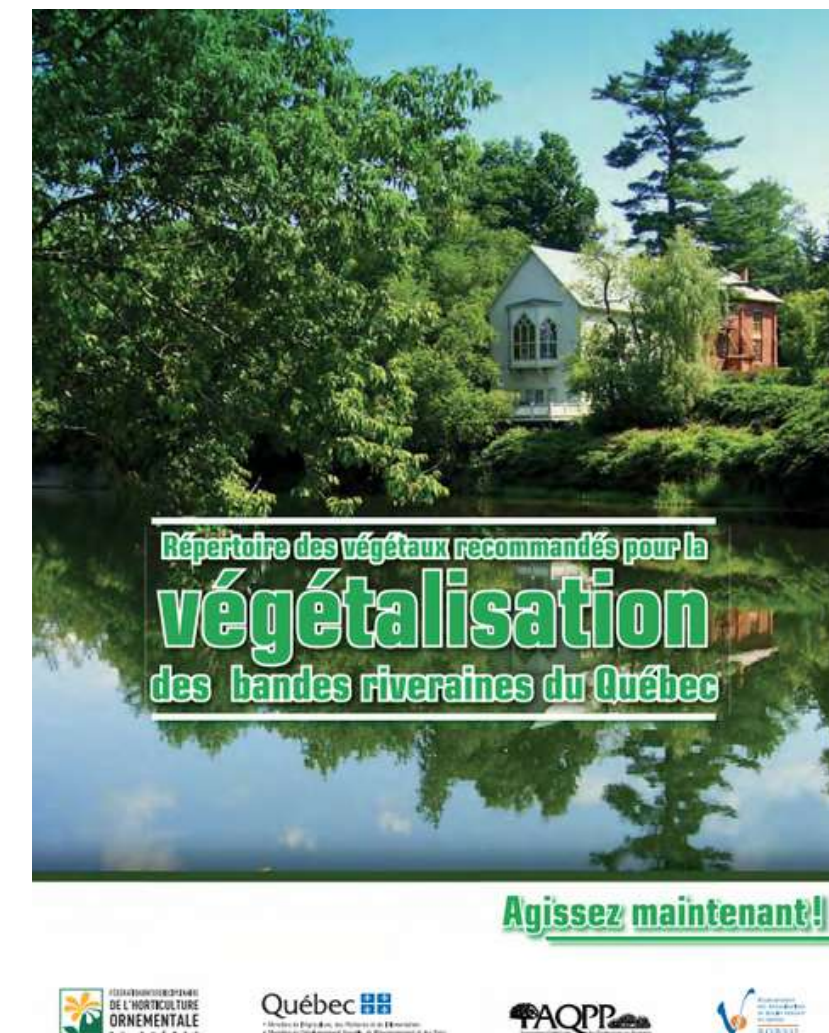


# Ressources

Guide de bonnes pratiques  
Aménagement et techniques de restauration  
des bandes riveraines



Répertoire des végétaux recommandés pour la  
végétalisation des bandes riveraines du  
Québec



Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec

[https://banderiveraine.org/wp-content/uploads/2013/07/FIHOQ\\_guide\\_2013\\_web\\_spread.pdf](https://banderiveraine.org/wp-content/uploads/2013/07/FIHOQ_guide_2013_web_spread.pdf)

<https://quebecvert.com/medias/D1.1.5B-1.pdf>



Merci!



<https://www.rpns.ca/>